



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

psychiatres

Question écrite n° 14380

Texte de la question

M. Nicolas Perruchot attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les difficultés rencontrées par les psychiatres. La profession traverse actuellement une crise aiguë liée tout à la fois à une pénurie de personnel, l'augmentation constante du nombre de patients et à un manque de moyens. En effet, si la tendance actuelle n'est pas corrigée, on évalue à 40 % la diminution de psychiatres à l'horizon 2020. De plus, le nombre de lits d'hospitalisation à temps plein dans les services psychiatriques a été divisé par six. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser quelles mesures elle entend prendre afin d'accompagner les psychiatres et de porter remède à la pénurie de lits d'hospitalisation.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Perruchot](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (1^{re} circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14380

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 2008, page 304

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)